



La Maison du vélo et
des modes doux

Conférence de presse : Pour un plan modes doux ambitieux

Le mercredi 22 avril 2009 à 11h à Lyon

Avec les
associations :



Lyon Vélo

Les Droits du
Piéton

Rue de l'avenir



Les associations de promotion du vélo et des modes doux souhaitent répondre collectivement aux projets du plan « modes doux » du Grand Lyon (2009-2014) présentés actuellement aux élus municipaux, aux conseils de quartier et aux associations dans le cadre d'une « concertation éclair ».



Le plan « modes doux » est en effet très loin des attentes des associations d'usagers, des commerçants de proximité et des entrepreneurs spécialisés dans les modes de déplacements doux.



Les associations dénoncent le manque d'ambition du Grand Lyon pour le développement des modes de déplacements doux, notamment sur les questions de double-sens cyclables en zone 30, de stationnement des vélos (sur l'espace public et dans les logements) et de création d'aires piétonnes, zones 30 et zones de rencontre. Certes beaucoup d'autres revendications des associations d'usagers sont absentes de ce plan, mais ces trois aménagements constituent le minimum exigé d'une vraie politique de développement des modes doux en milieu urbain. Elles constituent d'autant plus un minimum lorsque l'on sait que, depuis le début de l'année 2009, les tarifs Vélo'v et TCL ont augmenté et que le projet de remonte pente à la Croix-Rousse a été abandonné, malgré les promesses de campagne de Gérard Collomb.

Conférence de Presse Pour un plan modes doux ambitieux Mercredi 22 avril à 11h à Pignon sur rue

10 rue Saint Polycarpe 69001 Lyon, 04 72 00 23 57 www.pignonsurru.org



Pour prendre connaissance de toutes les revendications argumentées, une conférence de presse est prévue le mercredi 22 avril à 11h à *Pignon sur Rue*, la maison du vélo et des modes doux (Rue Ste-Polycarpe, Lyon 1^{er}). Une action visuelle sera également mise en place (démonstration d'une circulation à vélo en double-sens dans la rue Ste-Polycarpe). Un buffet sera ensuite proposé aux journalistes, intervenants et associatifs.



Plusieurs intervenants animeront la conférence de presse (environ 5 à 10 minutes par intervenant) :

- Nicolas Igersheim, président de l'association *La ville à vélo*
- Stéphane Bonvallet, entrepreneur/dirigeant d'une entreprise de fabrication de cycle en Rhône-Alpes (50 salariés)
- un commerçant

Les revendications des associations spécialisées dans les modes doux :

- Depuis le 30 juillet 2008, un décret issu de la démarche "Code de la Rue" oblige les municipalités à aménager des double sens cyclables sur toutes les voies des zone 30. Cette mise en conformité doit intervenir au plus tard le 1^{er} juillet 2010. Cette décision concerne les 86 km de voies en zone 30 de la presqu'île de Lyon et toutes les autres voies en zone 30 des communes du Grand Lyon. Or, dans le plan « modes doux », le Grand Lyon prévoit seulement l'implantation de 19 km de double-sens cyclables pour 2014 ! Il justifie cette orientation au motif de la sécurité des cyclistes. Or toutes les expériences ont montré que cette disposition était très sûre, même pour des largeurs faibles. Le vrai motif du Grand Lyon est de ne pas freiner la vitesse des voitures, pourtant à l'origine de la plupart des accidents sur piétons et cyclistes. Les associations souhaitent que le Grand Lyon respecte la loi en généralisant les double-sens cyclables dans les zones 30.
- Les infrastructures de stationnement des vélos sont indispensables pour développer son usage en ville. Nous souhaitons une augmentation significative du nombre d'arceaux vélos sur la voie publique, notamment sur la voirie pour éviter de gêner les piétons. Le développement du stationnement dans les logements (neufs et anciens) est aussi incontournable pour le confort et la sécurité de tous.
- Les associations ne comprennent pas que les aménagement pour les piétons dans le plan « modes doux » soient aussi vagues et faibles. Elles redoutent que ce plan ne reproduise le précédent, dans lequel les réalisations pour les piétons ont été particulièrement faibles dans les quartiers, en dehors de quelques opérations de prestige médiatisées. Elles exigent le développement de nouvelles zones piétonnes ou de zones de rencontre en application du Code de la Rue.

Il est temps que les élus du Grand Lyon traduisent enfin dans les faits leurs propres programmes, plans, chartes et agendas, sur la base desquels ils ont été élus.

Renseignements : Pignon sur rue, 10 rue Saint Polycarpe 69001 Lyon
04 72 00 23 57 <http://www.pignonsurrue.org>

Contact presse :

Marlène Fesquet, coordinatrice de Pignon sur rue marlene@pignonsurrue.org
Nathalie Bedel, vice-présidente de Pignon sur rue nathalie@pignonsurrue.org

Le vélo c'est bon pour la ville, même pour ceux qui n'en font pas !